

## Agriculture

# La Confédération paysanne alerte le préfet de la Corrèze sur plusieurs dossiers agricoles

Publié le 18/11/2023 à 18h00



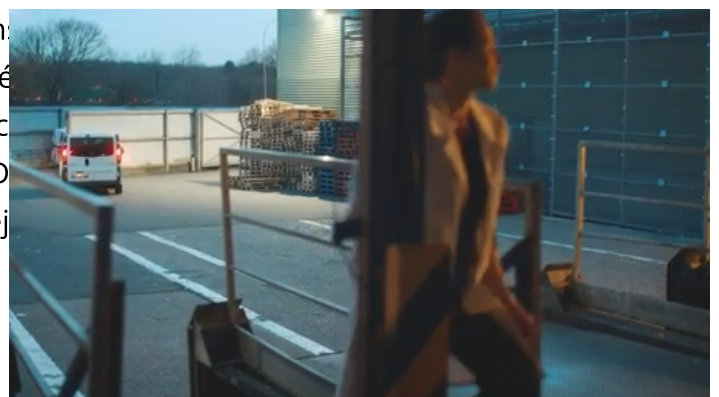
Les maladies qui touchent actuellement les cheptels, la FCO et MHE, amènent à une limitation des transports de brouards destinés à l'exportation. ?Photo d'archive © Thierry NICOLAS

Les deux porte-parole de la Confédération paysanne ont été reçus mardi par le préfet de la Corrèze. FCO et MHE, aides de l'Etat tronquées, photovoltaïque... les sujets n'ont pas manqué.

Les années se suivent et se ressemblent pour les agriculteurs : une suite sans fin de difficultés les plus diverses. Les représentants de la Confédération Paysanne ont été reçus, mardi matin, par le préfet de la Corrèze, Etienne Desplanques. Avec le représentant de l'État, ils ont évoqué les dossiers qui inquiètent la Corrèze agricole. Et en premier lieu, les deux maladies FCO et MHE qui frappent les cheptels bovins, ovins et caprins.

« Ces maladies amènent à des restrictions de tran... corréziens est censé partir en Italie, cela pose un é... tests PCR pour chaque bête et ces tests sont à la c... que les services de l'État se coordonnent avec le D... le coût de ces tests. Les revenus agricoles sont déjà

Faits divers - Une infirmière tuée en Eure-et-Loir : ... ✕



## La parole de l'État mise à mal

Un sujet qui fâche vraiment, c'est celui des aides Eco-régime. L'État s'est engagé à une « récompense financière » pour les agriculteurs qui s'engagent sur la transition écologique à travers un certain nombre de pratiques. Or, cette aide promise (et chiffrée) a été revue à la baisse par le gouvernement « qui n'avait pas prévu une enveloppe suffisante ».

C'est la parole de l'État qui en prend un sacré coup mais surtout, un nouveau manque à gagner pour les agriculteurs concernés, à savoir 85 % des agriculteurs corréziens.

« Mais c'est vrai aussi pour l'ACJA (aide complémentaire jeune agriculteur) qui est revue de 4.400 à 3.200 euros... ce n'est pas normal ».

Une seconde enveloppe, elle aussi sous dimensionnée, selon Nacer Ben Friha et Jonathan Auzou, les deux porte-parole de la Confédération, celle prévue pour le dispositif « Aide Urgence bio ». « Ce dispositif n'a pu aider que 20 exploitations en Corrèze alors que 441 étaient éligibles ».

**A lire aussi :** [Un plan exceptionnel pour aider les agriculteurs à céder leurs exploitations.](#)

Dans ce dispositif toujours, une autre aide était promise mais uniquement pour les exploitations pouvant justifier d'une comptabilité certifiée par expert-comptable. « Et bien sûr, ce n'est pas la majorité des cas, donc seulement 15 exploitations ont perçu une aide » regrettent les deux agriculteurs.

Dernier sujet évoqué avec le préfet : le photovoltaïque. La confédération a demandé un moratoire sur les projets photovoltaïques au sol en Corrèze. « Sinon, la spéculation foncière va être telle que plus un jeune ne pourra s'installer en agriculture avec des prix à l'hectare exorbitants, voilà le danger. Nous ne sommes pas contre le photovoltaïque sur bâtiments, mais au sol, la terre doit rester avant tout nourricière » ont fait valoir les deux syndicalistes.

**Arnaud Besnard**



Recevez par mail notre newsletter éco et retrouvez l'actualité des acteurs économiques de votre région.

**JE M'INSCRIS**

TULLE **ECONOMIE** AGRICULTURE CORRÈZE